



Ligue d'Escrime de Franche-Comté

09 janvier 2006

STAGE ZONE Mi-SAISON MIN/CAD EPEE (STA 8)

DATES	Du 20 au 22 février 2006. Accueil stagiaire le 20 à 10h, début à 11h Clôture du stage le 22 à 17H
LIEU	AUTUN: Lycée Polyvalent Saint Lazare 7 r St Germain 71400
ENCADREMENT	Pour la FC : Maître Angelica Duenas
OBJECTIFS	Stage d'entraînement et de perfectionnement pour les CN et IZ
SELECTION	La liste des tireurs sélectionnés sera disponible à partir du 23 janvier (après les zones minimales) sur le site de la ligue.
INSCRIPTIONS	1. Réponse impérative par Email à jean-pierre.philippon@ac-besancon.fr avant le 5 février pour tous les tireurs qualifiés sur liste principale. 2. La mise à jour de la liste permettra aux tireurs sur liste complémentaire de voir leur qualification et de répondre rapidement par Email également. 3. Coupon réponse, autorisation des parents et règlement pour le 12 février à la ligue d'escrime de FC, 3 av des Montboucons, 25000 Besançon. 4.
MATERIELS	Equipement d'escrime complet et en état (2 armes 2 fils de corps etc...). Tenue de sport, chaussures de sports int/ext. Affaires personnelles.

Jean-Pierre PHILIPPON

CTR ESCRIME F-C



Ligue d'Escrime de Franche-Comté

COUPON REPONSE

STAGE ZONE MI-SAISON MIN/CAD

EPEE (STA 8)

Du 20 au 22 février 2006 DIJON

NOM :PRENOM :

CLUB :

DATE DE NAISSANCE :

CATEGORIE :

ADRESSE :
.....

TELEPHONE EN CAS D'URGENCE :

REGLEMENT DU STAGE

- Le régime du stage est l'internat
- Au-delà de 22h30 aucun stagiaire n'est autorisé à quitter sa chambre sans être accompagné d'un cadre du dit stage avec l'autorisation express du directeur du stage.
- Tout manquement à cette règle entraînera une exclusion immédiate du stage

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e) Autorise mon fils,
ma fille à participer au stage de zone
désigné ci-dessus.

J'autorise l'organisateur à prendre toutes dispositions en cas d'accident.

Veuillez trouver ci-joint un chèque de 46€ libellé au nom de la ligue de Franche-Comté d'escrime.

Le coût réel du stage est d'environ 74€. La ligue prend à sa charge la différence ainsi que les indemnités des entraîneurs.

Date et signature du représentant légal :

**A RETOURNER POUR LE 12 FEVRIER A :
LIGUE DE FRANCHE-COMTE D'ESCRIME
3 AV DES MONTBOUCONS 25000 BESANCON**

Jean-Pierre PHILIPPON

CTR ESCRIME F-C